

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS DE PROMULGATION

RÉGLEMENT 2025-01

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale de la municipalité QUE,

Lors de la session ordinaire de la municipalité d'Hébertville-Station tenue le 7 avril 2025, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement numéro 2025-01 portant sur l'administration et l'utilisation du camping municipal.

CE règlement a reçu les approbations requises par la Loi comme suit :

Avis de motion en date de la séance ordinaire du :

Dépôt du projet de règlement en date de la séance ordinaire :

Adoption par le conseil municipal en date du :
Avis public d'adoption en date du :

10 avril 2025

d'ouverture habituelles. QUE toute personne intéressée à ce règlement peut le consulter au bureau municipal aux heures

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Hébertville-Station ce 10° jour d'avril 2025

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Marie-Eve, directrice générale

certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le diffusant aux endroits désignés par le conseil municipal le 10^{ème} jour d'avril 2025. Je soussignée, Marie-Ève Roy, directrice générale de la Municipalité d'Hébertville-Station,

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10° jour d'avril 2025

Marie-Eve Roy, directrice générale